



La lettre des COPS

Le 21 janvier 2015

Publication du Syndicat National des Enseignements de Second degré
 24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES - tél : 02 99 84 37 00 - Fax : 02 99 36 93 64
s3ren@sn.es.edu - CPPAP : 1110 S 05594
 Directrice de Publication : Vincent Plé - Maquette - réalisation : Guénola Vappreau
 Imprimé par nos soins

CAPA Avancement d'échelon et Accès au grade de DCIO

Cette CAPA s'est tenue le jeudi 21 janvier 2015 sous la Présidence de Monsieur Simon, DRH. Nous avons lu la déclaration préalable ci-jointe.

- **Avancement d'échelon**

Rappel des règles : C'est la note qui est prise en compte, puis à égalité de note : c'est l'ancienneté dans le corps qui prévaut, ensuite la durée dans l'échelon, puis l'âge. En résumé :

	Nombre de promotion au Grand Choix	Nombre de promotion au Choix
Passage au 5 ^{ème}	1	0
Passage au 6 ^{ème}	0	1
Passage au 7 ^{ème}	1	6
Passage au 8 ^{ème}	2	6
Passage au 9 ^{ème}	3	3
Passage au 10 ^{ème}	1	1
Passage au 11 ^{ème}	0	2
Total	8 promotions au Grand Choix	19 promotions au Choix

Nous avons proposé et obtenu une promotion supplémentaire au titre des restes.

- **Accès au grade de DCIO** : 2 candidats postulent cette année. Dans l'académie de Rennes, un jury académique composé du CSAIO, d'un IEN-IO et d'un chef d'établissement a rencontré les candidats pour attribuer le barème nécessaire au classement national. Nous avons attiré l'attention sur ce barème académique qui a des incidences sur le classement national.
- **Questions diverses** : nous avons questionné sur les points d'actualité (carte cible des CIO) et sur la nouvelle mise en œuvre de la coordination de plateforme de suivi aux décrocheurs par la région.

.../...

CTA du 20 janvier

- Le CTA (comité technique académique) du 20 janvier n'a pas abordé la carte des CIO contrairement à ce qui avait été annoncé par le rectorat lors du groupe de travail paritaire le 17 décembre. Le Recteur a souhaité en effet repousser ce point au CTA du 31 mars. D'une part il a expliqué ne pas avoir reçu tous les accords écrits des collectivités territoriales locales qui s'engageraient afin d'atteindre la cible des 17 CIO dans l'Académie. D'autre part, le Ministère devrait communiquer aux recteurs des directives (nouvelles ?) quant à la redéfinition de la carte dans chaque académie.

Ce délai, s'il maintient des collègues dans l'incertitude, permet avant tout de maintenir la pression des personnels pour qu'aucun CIO de l'Académie ne ferme. Tant qu'aucune décision n'est prise, il est toujours possible de convaincre et d'agir pour maintenir ce service public de proximité. Si des mesures de carte devaient intervenir, tant pour les COPsy et DCIO que pour les personnels administratifs, nous obtiendrons des délais supplémentaires pour les saisies de vœux. Nous n'en sommes pas là, notre objectif est bel et bien de ne voir aucun poste redéployé et aucun CIO fermé. La lutte continue !

- **Pour rappel**

- ✓ **Grève le 3 février** pour la revalorisation et pour l'amélioration des conditions de travail.
- ✓ **Stage académique le 19 mars à Rennes sur les difficultés scolaires** avec **Jean-Yves Rochex**, professeur à l'université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis en Sciences de l'Éducation et **Stanislas Morel**, maître de conférence à l'université de Saint-Etienne et chercheur en sociologie de l'Éducation.
- ✓ Prochaine CAPA notation : date à préciser. Vous pouvez nous contacter à ce sujet.

Lionel Le Gruiec, Béatrice Travaglini, Christine Le Page, Claudine Renault